

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATERIALIZED 2021

- CONVOCATION -

En raison du contexte sanitaire toujours préoccupant et à l'instar de 2020, le bureau de l'association a décidé de réaliser une assemblée générale dématérialisée au cours de laquelle chaque membre (à jour de sa cotisation 2021*), pourra s'exprimer au moyen d'un bulletin de vote. Il est à noter que l'assemblée n'aura pas à se prononcer sur des modifications des statuts ou autres sujets fixés par l'article 19 des statuts.

Cette assemblée générale délibérera valablement quel que soit le nombre de membres ayant voté. Les décisions seront prises à la majorité simple des suffrages exprimés.

Ordre du jour et résolutions soumises au vote

A - 1^{re} résolution : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale dématérialisée 2020, communiqué dans le magazine n°285 (décembre 2020, pages 30-31).

B - 2^e résolution : approbation du rapport moral et d'activité présenté par le président général, publié dans le présent document.

C - 3^e résolution : approbation des comptes de résultats et du bilan arrêtés au 31 décembre 2020 et présentés par le trésorier général.

D - 4^e résolution : quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

E - 5^e résolution : approbation du budget prévisionnel 2021 présenté par le trésorier général.

F - Renouvellement du conseil d'administration.

- Un membre ne se représente pas (il sera appelé à d'autres fonctions) : Louis-Philippe Arsonneau.

- Cinq membres sont sortants : Jean-Marie Boissier, Marc Jamon, René Lempeur, Jean Lestage, Gérard Quintana, au terme de leur mandat statutaire.

- Un membre démissionne pour raisons personnelles : Gérard Lidoine

- 6^e résolution : cinq membres de l'association se portent candidats : Alain Celse (61 LB 64 LM 65), retraité, Antoine Genty (58 LA 64), avocat, Guy Gazan (79 Ai 82), commandant de police (H) et maire-adjoint, Philippe Hemled (72 Au 73 Is 76), retraité, Auréliane Masson (05 Au 10), ingénieur.

G - Vérification des comptes.

- 8^e résolution : approbation des membres : Jean-Pierre Leroy et Guy Taupin.

H - Comité d'éthique.

- 9^e résolution : élection du comité d'éthique : Jean-Claude Batteux (52 Ai 62), Jean-Claude Coullon (42 Bi 46 Au 49 LF 50), Gérard Quintana (Ai 64-68), Louis Maître (48 Tu 53 Gr 54), Michel Nugeyre (52 Bi 58 Ai 60), Jean-Luc Sedon (62 Ai 65),

I - Communication non soumise à vote.

Prochaine AG (en présentiel) : Saint-Emilion (33) courant mai 2022.

* Possibilité d'effectuer son paiement en ligne sur le site internet (associationdesaet.org) ou de le joindre (chèque) avec le bulletin de vote (confer tarifs)

Rapport moral et d'activité 2020

2020 est une année pour le moins atypique... Le contexte sanitaire nous a contraint à annuler toutes nos activités à compter du 15 mars. Toutefois, nos sections sont demeurées présentes auprès de nos membres, notamment les plus anciens. Comme de nombreuses associations, nous nous sommes adaptés en utilisant les outils numériques à notre disposition. Le « distanciel » s'est imposé, nous permettant de garder le contact et de satisfaire à nos obligations. Il faut bien l'admettre, nous aspirons tous à nous retrouver en « présentiel ». La convivialité a été la grande absente de notre vie associative. Je forme le vœu que le prochain semestre nous offre l'opportunité de renouer avec nos rencontres fraternelles.

Pour autant, 2020 n'a pas été une année sabbatique. Nous avons mis à profit ce temps si particulier pour faire un bilan de situation, pour tirer les enseignements des actions passées et pour préparer l'avenir. Concrètement il s'agit d'être prêt, dès que le contexte sanitaire nous y autorisera, à donner un nouvel élan à notre association que nous savons résiliente.

L'objectif s'impose de fait, revenir à notre finalité première telle que nos statuts nous y invitent :

- mener des actions de solidarité en apportant l'aide morale et matérielle dont chacun peut avoir besoin dans certaines circonstances (l'entraide) ;
- encourager les liens inter générations par le respect du souvenir et de la mémoire des anciens d'une part, l'intérêt porté aux aspirations légitimes des plus jeunes d'autre part (soutenir nos lycées et lycéens, développer nos actions mémorielles).

Ainsi, le rapport du groupe de travail chargé de réfléchir à la dénomination de l'association constitue la base des actions qui devront être réalisées pour redynamiser les adhésions et pour garantir l'équilibre intergénérationnel. Le séminaire des administrateurs et présidents de section qui sera organisé à l'automne permettra de décliner les recommandations du GT en feuille de route. Parallèlement, le bureau national s'est

attaché à créer les conditions du succès. Le transfert de notre base de données et de notre site a pour objectif de nous doter d'outils performants, en conformité avec la réglementation en vigueur, pour agir efficacement au service de nos adhérents.

Au plan financier, notre compte de résultat montre une nouvelle baisse des cotisations et de nos ressources (16.330€) que ne parvient pas à compenser la réduction ponctuelle de nos dépenses (15.920€). En dépit de la suppression de nombreuses activités, nous affichons une perte de 13.814€. Il s'agit donc là d'un déficit structurel. Preuve en est, sur les exercices 2015 à 2019 nous constatons un passif cumulé de 119.370€ soit une moyenne annuelle de 23.874€. Pour mettre un terme à cette situation il nous faudrait augmenter nos effectifs et abonnements magazine de près de 500 cotisants et abonnés. Nous avons objectivement un point d'équilibre à 3500 membres (pour mémoire 3053 en 2020). Notre priorité demeure les adhésions. Il nous faut enrayer la perte moyenne de 100 membres par an (près de 250 en 2020). Pour atteindre cet objectif nous devons tout d'abord dégager des ressources afin de financer notre communication et les aides apportées à nos adhérents. Nous n'y parviendrons que par une diminution de nos frais de fonctionnement de 20.000€ par an. Une analyse de nos charges montre des dépenses incompressibles (impôts et taxes, ...) et désormais une part relative de la masse salariale en hausse à plus du tiers du montant des cotisations perçues. Mais d'autres lignes budgétaires, qui n'apparaissent pas en lecture directe du compte de résultat, méritent un examen attentif. Nous avons ainsi identifié des économies potentielles sur les 3 prochaines années, c'est-à-dire à l'échéance des contrats en cours. Cela concerne les frais bancaires par la clôture de notre compte LCL en mai prochain. En 2022 nous ne reconduirons pas notre contrat de téléphonie et réduirons nos équipements et abonnements. En 2023 nous restituerons notre machine à affranchir qui nous est de moins en moins utile compte tenu du peu de courrier que nous adressons désormais. Enfin, nous

abandonnerons notre contrat de location de la photocopieuse pour nous contenter d'un modèle plus modeste. Au bilan, une réduction des frais de fonctionnement du siège sur 3 ans de près de 10.000€. Il nous faut encore identifier une mesure supplémentaire d'un montant équivalent. Une réflexion est engagée. Ces économies ont pour but de nous doter des outils de communication qui nous font défaut et de renforcer nos services aux adhérents par une offre innovante. Notre ambition est de maîtriser les coûts pour dégager des capacités d'investissement.

D'autres actions méritent notre attention notamment le recours au sponsoring et au mécénat. Nos missions, l'entraide et la mémoire, sont susceptibles de susciter l'intérêt de partenaires potentiels.

Au sortir de la crise sanitaire, il nous faudra être proactif et entreprenant. Nul doute que l'esprit AET qui nous caractérise nous aidera à y parvenir.

Rapport financier

A - Le compte de résultats

1 - Les produits

La crise sanitaire s'est traduite par une période de 6 mois très difficile pendant laquelle le permanent n'a pu assurer sa mission. Toutefois, le président et les bénévoles se sont relayés au siège, certes en nombre limité afin de respecter les consignes sanitaires, pour assurer le fonctionnement du siège. De plus, de nombreuses réunions ont eu lieu en distanciel avec les membres du bureau. Les ventes d'articles de notre boutique ont donc connu un recul de presque 5 000 € (8 601 € contre 13 556 € en 2019). Même constat pour les cotisations qui passent de 98 629 € en 2019 à 85 335 € en 2020 soit un gap de 13 294 €, ce qui représente une perte d'environ 330 cotisants.

Les abonnements au magazine continuent de baisser (-2 500 €) en partie du fait des lecteurs du magazine en ligne) La publicité n'est pas épargnée, les annonceurs sont plus timides quant à leur communication (recul de 50%) ...

- ... Seuls les dons au siège connaissent une timide embellie (+ 976 €) ainsi que la subvention de la FNAM

2 - Les charges

Du fait de la crise sanitaire, plusieurs postes ont connu une baisse conséquente, à savoir « missions/réceptions » qui revient à 2 413 € contre 11 045 € en 2019, et « frais du bureau » qui revient à 4 285 € contre 9 746 € en 2019.

Les salaires et charges reviennent à 32 821 € contre 46 509 € en 2019 (notre webmaster nous a coûté en 2019 la somme de 8 650 € d'honoraires mais a quitté l'association fin 2019).

Dans les charges qui nous posent problème, citons les frais de téléphone, les frais de photocopie, les frais d'affranchissement. Une étude est en cours pour faire baisser ces charges.

La base Ulysse et le site nous coûtent cher (9 683 € contre 5 584 € en 2019).

Le poste « autres charges » de 18 702 € reprend 3 083 € de petit matériel informatique, l'assurance du siège et des acti-

ités des sections représente un coût de 4 160 € que nous sommes en train de renégocier, enfin nous avons passé en perte une somme de 6 000 € qui représentait deux prêts sur l'honneur accordés à des adhérents il y a plus de 10 ans et qui n'ont jamais été remboursés

En résumé, le total des charges est encore de 157 247 € pour 143 433 € de produits, ce qui se traduit par une perte de 13 814 € en 2020.

B - Le bilan

On enregistre la perte de l'exercice 2020 mais il nous reste une marge de manœuvre. Le stock d'articles de notre boutique a été valorisé à 26 218 € suite à l'inventaire de fin d'exercice. Pour absorber la perte nous avons vendu quelques fonds communs de placement, le poste « valeurs mobilières » passant à 46 556 € contre 82 756 € en 2019.

Enfin il nous reste 75 130 € de disponibilités (compte chèque et comptes d'épargne).

C - Budget prévisionnel 2021

Nous tentons en 2021 de reprendre notre politique d'entraide vis-à-vis de nos jeunes.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la « chasse au gaspi » continue mais devra être étalée sur plusieurs années (contrats à racheter etc.)

Nous allons remplacer notre site actuel et la base Ulysse par un nouveau logiciel développé par une société spécialisée dans les associations. Nous pourrions ainsi satisfaire aux exigences du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). C'est une solution innovante qui va nous permettre de gagner du temps grâce à des fonctions automatisées. Ceci nous oblige à prévoir une dotation aux amortissements supérieure à celle de 2019.

Au chapitre des produits, nous avons été très prudents en renouvelant purement et simplement les chiffres de 2019, car la crise sanitaire n'est pas terminée.

Ainsi, nous pourrions connaître encore une perte limitée aux alentours de 11 000 €

Compte de résultats synthétique réel au 31 décembre 2020

CHARGES	31/12/20	31/12/19
CHARGES D'EXPLOITATION - TOTAL 1	156 079	167 439
Entraide		
Délégations, subventions, toutes aides	17 717	22 102
Mémoire et patrimoine	826	5 553
Communication		
Journal	32 298	33 418
Ulysse, Site	9 683	5 584
Missions et Réceptions	2 413	11 045
Prestataires (suivi spécial)		
Frais bancaires	1 842	3 357
Téléphonie et Wi-Fi	3 340	2 781
Affranchissement courrier Siège	1 567	1 943
Charges contrats	8 802	7 133
Autres charges		
Achats articles boutique	4 706	14 148
Variation de stock articles	6 027	-22 763
Cotisations (FNAM, autres)	6 923	7 490
Impôts et taxes (TF - TH)	2 590	2 561
Salaires et charges (URSSAF + cotisations)	32 821	46 509
Frais du Bureau (déplacements et repas)	4 285	9 746
Autres charges	18 702	11 932
Dotation aux amortissements et provisions	1 538	4 900
Charges financières		
CHARGES EXCEPTIONNELLES - TOTAL 2	1 168	5 728
TOTAL DES CHARGES (1 + 2)	157 247	173 167
BENEFICE		
TOTAL GENERAL	157 247	214 233

PRODUITS	31/12/20	31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION - TOTAL 1	142 583	158 913
Ventes articles boutiques	8 601	13 556
Cotisations	85 335	98 629
Abonnements magazine	26 538	28 087
Publicité magazine	1 120	2 043
Subventions brutes (FNAM DEFENSE)	14 174	13 298
Dons au Siège	4 644	3 722
Dons reçus à reverser	600	-463
Jobs contacts		
Produits divers	891	29
Produits financiers	680	12
PRODUITS EXCEPTIONNELS - TOTAL 2	850	2 608
TOTAL DES PRODUITS (1 + 2)	143 433	161 521
PERTE	13 814	11 646
TOTAL GENERAL	157 247	214 233

Bilan synthétique 2020 au 31 décembre 2020

ACTIF	2020	2020
-------	------	------

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles	29 257	34 885
Immobilisations financières	492	6 492

TOTAL 1	29 749	41 377
----------------	---------------	---------------

Actif circulant

Stock articles boutiques	26 218	9 481
Autres créances	4 813	2 471
Etat	57 855	37 231
Valeurs mobilières	46 556	82 756
Disponibilités	75 130	70 891
Caisse	76	956

TOTAL 2	210 648	203 786
----------------	----------------	----------------

Charges constatées d'avance (3)	1 260	1 260
---------------------------------	--------------	--------------

TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	241 656	246 423
----------------------------------	----------------	----------------

PASSIF	2020	2019
--------	------	------

Capitaux propres

Capital	77 275	77 239
Réserve obligatoire	166 014	166 014
Report à nouveau	-104 031	-52 241
Résultat de l'exercice	-13 816	-40 146

TOTAL 1	125 442	150 866
----------------	----------------	----------------

Provisions pour risques et charges (2)	0	0
--	----------	----------

Dettes

Emprunts et dettes assimilées	29 183	12 932
Fournisseurs et comptes rattachés	15 325	14 489
Etat	7 422	4 775
Autres	64 284	63 360

TOTAL 3	116 214	95 557
----------------	----------------	---------------

Produits constatés d'avance (4)	0	0
---------------------------------	----------	----------

TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)	241 656	246 423
--------------------------------------	----------------	----------------

Budget prévisionnel 2021

CHARGES	31/12/21	31/12/20
CHARGES D'EXPLOITATION - TOTAL 1	151 420	156 079
Entraide		
Délégations, subventions, toutes aides	20 000	17 717
Mémoire et patrimoine	800	826
Communication		
Journal	35 000	32 298
Ulysse, Site	8 000	9 683
Missions et Réceptions	3 000	2 413
Prestataires (suivi spécial)		
Frais bancaires	3 000	1 842
Téléphonie et Wi-Fi	3 000	3 340
Affranchissement courrier Siège	3 000	1 567
Charges contrats	6 000	8 802
Autres charges		
Achats articles boutique	4 800	4 706
Variation de stock		6 027
Cotisations (FNAM + flamme)	7 000	6 923
Impôts et taxes (TF - TH)	2 600	2 590
Salaires et charges (URSSAF + cotisations)	32 000	32 821
Frais du Bureau (déplacements et repas)	6 500	4 285
Autres charges	13 000	18 702
Dotation aux amortissements et provisions	3 720	1 538
Charges financières		
CHARGES EXCEPTIONNELLES - TOTAL 2		1 168
TOTAL DES CHARGES (1 + 2)	151 420	157 247
BENEFICE		
TOTAL GENERAL	151 420	157 247

PRODUITS	31/12/21	31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION - TOTAL 1	139 500	142 583
Ventes articles boutiques	9 000	8 601
Cotisations	85 000	85 335
Abonnements magazine	26 000	26 538
Publicité magazine	1 500	1 120
Subventions brutes (FNAM DEFENSE)	14 000	14 174
Dons au Siège	4 000	4 644
Dons reçus à reverser		600
Jobs contacts		
Produits divers		891
Produits financiers		680
PRODUITS EXCEPTIONNELS - TOTAL 2		850
TOTAL DES PRODUITS (1 + 2)	139 500	143 433
PERTE	11 920	13 814
TOTAL GENERAL	151 420	157 247